



FAITS MARQUANTS

Tavelure : observer l'évolution des stades phénologiques des arbres, le stade de sensibilité à la tavelure devrait être atteint la semaine prochaine.

Anthonome du pommier : les pommiers sont au stade sensible vis-à-vis de ce ravageur.

Psylle du poirier : faible activité des femelles dans les vergers.

Selon la précocité variétale et la localisation des vergers, les stades vont de :

A (bourgeon d'hiver) à B (gonflement des bourgeons) pour les pommiers.

B (gonflement des bourgeons) à C (éclatement des bourgeons) pour les poiriers.

FRUITS A PEPINS

MALADIES

- TAVELURE DU POMMIER – VENTURIA INAEQUALIS

Légende:

TL contamination de type Angers (très léger)

L: contamination légère

AG: Assez grave

G: Grave

Projetable: stock d'ascospores projetables

Projeté: cumul des quantités projetées d'ascospores

Heure indiquée = heure universelle (HU)

Heure d'hiver: HU + 1

Heure d'été: HU + 2

station	date	pluie	contamination			stock de spores
			durée d'humectation	projection	gravité	
77 CHEVRY-COSSIGNY	16-mars	8,5	du 16/03 19h ...	0,44%	-	projeté : 3,15% projetable: 0,47%
	17-mars		...au 17/03 21h	0,25%	-	
	20-mars		20/03 11h	0,44%	-	
	21-mars		21/03 5h	0,45%	-	
77 COMPANS	15-mars	7,0	du 15/03 17h au 16/03 7h	0,65%	-	projeté : 4,54% projetable: 1,28%
	17-mars		17/03 à 9h à 18/03 0h	0,97%	-	
	18-mars		18/03 10h à 18/03 15h	0,11%	-	
91 MEREVILLE	14-mars	6,0	du 14/3 22h ...	0,25%	-	projeté : 2,77% projetable: 0,46%
	15-mars		...au 15/03 4h	0,39%	-	
	16-mars		du 16/03 23h au ...	0,40%	-	
	17-mars		...au 18/03 00h	0,22%	-	
95 VILLIERS LE SEC	14-mars	9,5	13/03 18h au 14/03 9h	0,52%	-	projeté : 2,7% projetable: 0,41%
	15-mars		15/03 16h au 16/03 9h	0,40%	tl	
	17-mars		17/03 10h au 17/03 17h	0,52%	-	
	18-mars		18/03 8h au 18/03 16h	0,01%	-	
	19-mars		19/03 8h au 19/03 20h	0,18%	-	

Dernières données météo : 22 mars 2018 5h (heure universelle).

Simulation par modèle ex Melchior en prenant pour hypothèse comme date de maturité des périthèces le 21 février 2018.

Les spores sont projetées de façon régulière, pour toutes les stations météorologique de la région mais les conditions climatiques ne sont pas favorables aux contaminations.

Le seuil indicatif de risque est atteint si les 3 conditions suivantes sont réalisées :

- les stades de sensibilité à la tavelure pour les pommiers sont C (éclatement des bourgeons) -C3 (stade oreille de souris) pour le pommier et C3 (stade oreille de souris) -D (stade bouton vert) pour le poirier.
- Projection d'ascospores.
- Humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température (voir le tableau ci-dessous).

Température moyenne	7°C	10°C	11°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation nécessaire à la contamination	18h	14h	13h	11h	9h	8h

Les stades de sensibilité ne sont pas encore atteints dans les vergers observés. Avec la remontée annoncée des températures, les stades de sensibilité pourraient être atteints la semaine prochaine. Lors des pluies il y aura des projections de spores, mais les risques de contamination associés à ces pluies seront quasi nuls.

Surveillez l'évolution de la phénologie des variétés les plus précoces dans vos vergers.

Méthodes alternatives :

La gestion de la litière foliaire permet de réduire l'inoculum primaire de tavelure.

Pour en savoir plus, consultez [la Fiche technique 11](#) du guide Ecophyto fruits : prophylaxie par gestion de la litière foliaire.

POMMIER

RAVAGEURS

• **ANTHONOME DU POMMIER - ANTHONOMUS POMORUM**



L'anthonome débute son activité avec des températures maximales de 10°-12°C et des températures moyenne de 7 à 8°C. L'accouplement et donc la ponte ne se fera que 10 à 15 jours après leur reprise d'activité.

Le seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages (2 rameaux battus sur 50 arbres) ou 10% de bourgeons présentant des piqûres de nutrition.

Pour contrôler leur présence en verger, un battage aux heures les plus chaudes de la journée et de préférence sur les rangs les plus proches des bois ou haies épaisses doit être effectué. Cette technique consiste, avec l'aide d'un bâton et d'un support blanc positionné sous le végétal, à frapper 1 rameau et d'observer la présence des insectes, notamment les anthonomes, tombés sur le support.

Lors des battages, aucun anthonome n'a été observé cette semaine dans les pommiers.

Certaines variétés ont atteint le stade B, période à risque pour ce ravageur. Le risque est cependant faible. En effet, d'une part les battages effectués sur les parcelles du réseau d'épidémiosurveillance n'ont pas permis de déceler d'anthonomes et d'autre part, les températures moyennes de ces derniers jours restent inférieures à 8°C, température nécessaire pour que l'insecte débute son activité.

POIRIER

RAVAGEURS

- **PSYLLE - CACOPSYLLA PYRI**



Les femelles hivernantes (à gauche) pondent à la base des bourgeons à fleurs au printemps (photo à droite), dès que les températures maximales dépassent 10°C, au moins 2 jours consécutifs. Les larves issues de ces œufs se développent ensuite dans les bourgeons puis les bouquets floraux. Aucun adulte ni œuf n'a été observé dans les vergers suivis cette semaine.

Le risque est faible à ce jour d'autant plus que les maximales de températures ne devraient pas dépasser les 10°C cette semaine. Il conviendra toutefois, de surveiller leur apparition dès que les températures maximales dépasseront 10°C.

Méthodes alternatives :

L'utilisation d'argile peut être utilisée pour contre les psylles

Pour en savoir plus [la Fiche 13 du guide écophyto fruits : argiles \(kaolinite calcinée\).](#)

Prochain BSV, jeudi 29 mars 2018.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

- **Observations** : FREDON
- **Rédaction** : FREDON Ile de France : Céline GUILLEM
- **Comité de relecture** : DRIAAF – SRAL, Chambre d'Agriculture de Région d'Ile de France
- **Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique**, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : yves.morio@idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre de Région d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Chambre de Région d'Ile de France dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal